

Image not found or type unknown



Victime de la plateforme finpari.com (options binaires)

Fiche pratique publié le 09/10/2016, vu 1235 fois, Auteur : [Me Gael COLLIN](#)

Vous avez été victime de la plateforme de trading en ligne finpari.com ?

Le site Internet accessible à l'adresse www.finpari.com est une plateforme de « trading » en ligne d'options binaires.

Aucune mention légale ne figure sur le site Internet.

Le Whois^[1] du site est par ailleurs **anonyme**.

La plateforme finpari.com apparait également sur la liste noire de l'AMF.

Si vous avez été victime de cette plateforme, n'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier votre dossier* : gael@gaelcollin.com.

Voir aussi l'article sur la récupération des fonds suite à une arnaque au trading d'options binaires [ici](#).

Je suis à votre disposition pour toute action ou information.

Collin Gaël - Avocat à la Cour

Cabinet 22L Avocats

22 rue de Longchamp - 75116 Paris

@: contact@22l-avocats.fr

tél. 01.81.70.34.56

site : www.22L-avocats.fr

*étude préalable de dossier gratuit.

[1] Whois (contraction de l'anglais *who is?*, signifiant « qui est ? ») est un service de recherche fourni par les registres Internet, par exemple les Registres Internet régionaux ([RIR](#)) ou bien les registres de noms de domaine permettant d'obtenir des informations sur une [adresse IP](#) ou un nom de domaine.